



Conseil

Distr. générale
18 juillet 2016
Français
Original : anglais

Vingt-deuxième session
Kingston, 11-22 juillet 2016

Décision du Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins concernant les candidats à l'élection du Secrétaire général

Le Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins,

Agissant conformément aux dispositions de l'alinéa b) du paragraphe 2 de l'article 162 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982,

Décide de soumettre à l'Assemblée les noms des deux candidats suivants au poste de secrétaire général :

Michael W. **Lodge** (Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Nii A. **Odunton** (Ghana)

*219^e séance
Le 18 juillet 2016*

